

Recherches sociographiques



Marlène CARMEL, *Ces femmes qui n'en veulent pas : enquête sur la non-maternité volontaire au Québec*

Chantal Doré

Volume 32, Number 3, 1991

Femmes et reproduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056645ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056645ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Doré, C. (1991). Review of [Marlène CARMEL, *Ces femmes qui n'en veulent pas : enquête sur la non-maternité volontaire au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 32(3), 460–462. <https://doi.org/10.7202/056645ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Marlène CARMEL, *Ces femmes qui n'en veulent pas : enquête sur la non-maternité volontaire au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990, 159 p.

Ces femmes qui n'en veulent pas répond essentiellement aux questions qui, comment et pourquoi choisit-on de ne pas avoir d'enfant au Québec aujourd'hui. Il s'agit d'une recherche quantitative, fort heureusement combinée à du matériel qualitatif provenant des commentaires formulés par des répondantes volontairement sans enfant. L'ouvrage est divisé en quatre chapitres dont les plus intéressants me paraissent être ceux qui traitent de la manière dont la décision de non-maternité a été prise et des motifs qui ont guidé ce choix.

Le premier chapitre intitulé « Les femmes sans enfant au Québec », recense les principales contributions (peu nombreuses) sur le sujet et offre un survol historique de la situation des non-mères. Il met à contribution l'analyse du mouvement féministe, décrit le phénomène et replace le sujet dans le contexte plus actuel de la dénatalité. Tout en notant une chute graduelle de la fécondité à partir du milieu du XIX^e siècle, l'auteure souligne que le nombre de femmes mariées sans enfant demeure constant, entre 8 et 11 % de la population depuis le début du siècle, et que ce sont les célibataires et les conjointes de fait qui contribuent le plus significativement à la hausse du taux de femmes sans enfant. Nous savons que les conditions socio-économiques telles que l'instabilité du marché du travail et des revenus, la fragilité des unions, la poursuite des études et le mode d'insertion professionnelle peuvent faire en sorte de retarder temporairement la venue d'un enfant. En outre, du strict point de vue des femmes, comme ce sont elles qui assument encore en majeure partie les responsabilités parentales, elles doivent concilier le tout, et pour certaines s'ajoutent la monoparentalité et la pauvreté. D'autres facteurs sociaux reliés à la modernisation de nos sociétés tels que la démocratisation de l'enseignement, la diminution de la pratique religieuse, des valeurs plus individualistes, le développement d'une société de consommation favorisent des pratiques différentes.

Le deuxième chapitre trace un portrait social des 391 répondantes. Elles se distinguent par leur scolarité élevée, par une importante participation au marché du travail, par leur appartenance à la génération 35 ans et moins, par leur allégeance féministe, par une surreprésentation de célibataires et par la durée des unions qui est de 7 ans en moyenne. Cette dernière observation ne confirme pas une instabilité des unions et son corollaire la non-maternité.

On a tendance à penser que la non-maternité est davantage une question de circonstances qu'un choix. Or, l'enquête révèle les deux phénomènes. D'abord, c'est entre 16 et 25 ans que les femmes interrogées ont songé pour la première fois à ne pas avoir d'enfant et leur décision a été prise entre 26 et 30 ans. Une forte majorité (88 %) firent ce choix seule. Plus les femmes ont envisagé cette possibilité jeunes, moins elles ont hésité et moins mentionnent-elles de désavantages à leur orientation. Les inconvénients mentionnés sont le manque de contact privilégié et de longue durée avec les enfants. Notons que trois femmes interrogées sur dix sont encore ambivalentes à l'égard de leur décision. De façon étonnante, l'absence de désir d'enfant est souvent depuis longtemps dans leur conscience avant qu'elles arrêtent leur choix.

Les raisons de ce choix font l'objet du dernier chapitre et représentent le corps du livre. On retrouve cinq catégories de motifs où s'entremêlent les causes individuelles et collectives. La première catégorie concerne les perceptions relatives à la maternité. L'absence du désir d'enfant et le manque d'affinité avec l'identité de mère caractérisent ce type de motivation. Viennent en second lieu les projets personnels et professionnels qui prennent davantage d'importance. On a donc tendance à vouloir investir ailleurs et à appréhender une situation conflictuelle entre ses projets et la maternité. Ainsi, des répondantes témoignent d'une relation

amoureuse qui se suffit à elle-même et elles ne voient pas la nécessité de la compléter par la venue d'un enfant; dans certains cas, c'est le conjoint qui ne désire pas d'enfant. Les motifs économiques arrivent au quatrième rang et le tiers des répondantes les invoquent: des célibataires de moins de trente ans qui ont remis la prise de décision à plus tard, des femmes moins scolarisées, avec des emplois à temps partiel et à faible revenu, bref, toutes celles qui vivent la précarité socio-économique. Les dernières raisons énoncées sont plus à saveur globale et reliées au contexte sociopolitique. Un tiers des répondantes mentionne de telles raisons. Le refus de la maternité est ici posé comme un geste politique: on ne veut pas mettre au monde un enfant dans une société caractérisée par la violence, un environnement malsain, l'inégalité entre les femmes et les hommes, etc.

En fait, les conditions sociales de la maternité et le désir de se définir que par celle-ci autrement résumant les sentiments des femmes qui ont fait ce choix. C'est à l'intérieur de ce cadre que prennent place les autres motifs plus spécifiques qui servent à justifier leur décision.

On dit souvent que ce sont les conditions socio-économiques qui limitent ou empêchent la venue d'enfants. Cette enquête montre que pour une partie des femmes qui se sont déjà affirmées pour la non-maternité, les conditions socio-économiques ne constituent pas la raison première de leur choix. Toutefois, on peut dire que cela retarde les femmes et les couples prêts à avoir des enfants. En outre, l'auteure remet en question la tendance à faire porter par les femmes la responsabilité de la dénatalité. Pour preuve, les femmes mariées ou non des cohortes de 1887, 1903 et 1913 constituent 25 % des femmes qui n'ont pas eu d'enfant comme aujourd'hui, 25 % des femmes nées en 1944-1945 n'ont pas d'enfant (Lavigne 1991, p. 209). La proportion de femmes sans enfant demeure stable depuis des générations à l'exception de la période du «baby-boom».

La recherche de Carmel répond bien aux exigences d'une enquête exploratoire. On y dégage certaines pistes pour une bonne enquête qualitative qui identifierait les valeurs et les tendances de fond. La quatrième partie constitue le plat de résistance. C'est la section la plus intéressante car on explore les motifs des femmes et leurs valeurs. D'une manière générale, il apparaît que ce sont les valeurs relatives au style de vie qui diffèrent entre les parents et les non-parents et qui orientent le choix des répondantes. Il serait intéressant de reposer la question principale de l'ouvrage en partant d'une préoccupation à l'égard du corps procréateur: que ce soient les types de contraceptifs utilisés, la stérilisation comme indicateur du rapport au potentiel reproductif, la perception de celui-ci, la peur des conséquences reliées à la maternité et à l'enfantement, la nécessité de contrôle qui s'impose par le biais de moyens contraceptifs «durs», etc. En effet, la plupart des raisons qu'évoquent l'autonomie, les responsabilités et les conditions de vie réfèrent à la maternité comme à une aliénation, non pas comme à une capacité. Elles dénoncent la réduction des femmes à la seule fonction maternelle, l'appropriation de cette expérience par d'autres et son institutionnalisation patriarcale. C'est pour plusieurs, il me semble, la différence si bien décrite par Adrienne Rich entre la maternité comme expérience et la maternité comme institution, même, peut-être, pour celles qui n'ont pas le désir d'enfant.

Il faut se souvenir la place qu'ont tenue la maternité et la reproduction dans les discours féministes contemporains. On trouve une première tendance selon laquelle l'oppression des femmes tient à leur possibilité de procréer, plus précisément au fait que l'exercice de cette possibilité soit nécessaire à l'obtention d'un statut social, ce qui présente la maternité comme une infériorité biologique à certains moments et comme un événement où «l'amour est en plus» à d'autres moments. On peut remarquer une seconde tendance, qui se scinde à son tour en

plusieurs autres courants posant la maternité en tant qu'élément fondamental de la spécificité des femmes et en tant que pouvoir procréateur.

Quoi qu'il en soit, la « situation procréative » des femmes en général n'est pas très attirante. Sur un même continuum, on observe à un extrême l'absence de désir d'enfant difficilement tolérée socialement (Carmel note un certain nombre de pressions sociales révélatrices) et, à l'autre en passant par des conditions peu favorables de maternité et de parentalité, l'exacerbation du désir d'enfant par la présence de techniques de procréation médicalement assistée. On peut en vérité se demander où se situent les notions de choix et de contrôle social quant à la maternité et à l'autonomie reproductive en générale.

Chantal DORÉ

Jean-François LISÉE, *Dans l'œil de l'aigle : Washington face au Québec*, Montréal, Boréal, 1990, 577 p.

Ce livre, écrit par un journaliste talentueux, a connu un grand succès de librairie et a mérité beaucoup d'éloges et d'honneurs. Qu'en est-il après deux ans ? L'ouvrage a-t-il déjà vieilli comme le journal de l'époque ? Pas du tout. Car il s'agit de journalisme de grande classe.

Dans une prose admirable, l'auteur a l'art de soutenir inlassablement la curiosité du lecteur et de lui restituer des événements passés et parfois triviaux comme s'ils se déroulaient sous ses yeux et comme s'ils devaient influencer substantiellement sur l'avenir du Québec. Il faut dire que l'ouvrage répond à une question qui a toujours hanté l'imagination québécoise : que pense-t-on de nous aux États-Unis ? que dit-on du Québec et de sa politique ? Et l'auteur nous en met plein la vue.

Jean-François Lisée est allé chercher à peu près toutes les informations qu'il soit possible d'obtenir sur le sujet : des centaines d'entrevues, des milliers de documents, tous identifiés scrupuleusement. Grâce à la loi américaine de l'accès à l'information et à de nombreux recours légaux pour en contrer une interprétation restrictive (l'auteur parle de « guérilla judiciaire », p. 450), nous sommes en présence d'une mine inestimable de données sur les perceptions entretenues par les responsables américains au sujet du Québec. Certaines de ces informations, tout à fait inédites, parfois étonnantes, sont d'une grande valeur. Nous apprenons par exemple qu'en 1977, au moment où Washington se faisait très discret quant à la crise provoquée au Canada par l'accession du Parti québécois au pouvoir à Québec, une étude fort sérieuse était entreprise au *State Department* sur la situation québécoise et ses retombées. Quand Lisée ne nous aurait pas révélé autre chose que ce document, il aurait déjà fait œuvre éminemment utile. Fruit d'une étude remarquable, reproduite intégralement en annexe, ce texte nous informe qu'un responsable de la politique américaine à l'endroit du Canada ne souhaitait rien moins, à cette époque, qu'un statut particulier pour le Québec. On jugeait une telle attitude moins contraire (*disruptive*) aux intérêts des États-Unis que d'autres scénarios envisagés. Voilà une opinion qui ne correspond peut-être pas aujourd'hui à celle de l'establishment américain, mais qui, pour avoir eu ses lettres de noblesse, entraîne encore l'adhésion de plusieurs voisins du Sud qui s'intéressent au Canada et au Québec.